

**La présente lettre ne fera pas partie de la convention collective.**

Le 23 février 2015

Monsieur Barry Kennedy  
Président du Conseil national 4000 d'Unifor  
14923 – 107<sup>e</sup> Avenue  
Edmonton (Alberta)  
T5P 0X8

Monsieur,

Pendant les négociations collectives en vue du renouvellement de la convention collective régissant les tractionnaires de CNTL, le Syndicat a posé la question sur la possibilité d'étendre aux tractionnaires le régime d'achat d'actions de la société mère.

Cette demande soulève un certain nombre de questions juridiques touchant notamment les impôts et les valeurs mobilières, du fait que CNTL est une entité juridique distincte du CN et que les tractionnaires sont des entrepreneurs et non des employés. Divers obstacles techniques liés à l'interface d'ordinateur de Computershare devraient également être pris en compte et surmontés. Enfin, l'approbation du Conseil d'administration du CN serait requise.

CNTL se penchera sur ces questions et étudiera la possibilité d'étendre aux tractionnaires le régime d'achat d'actions du CN. CNTL passera ensuite en revue les mesures à prendre, y compris l'approbation par le Conseil du CN, avec le comité de négociation de CNTL et les représentants nationaux.

Sincères salutations,

Mark Lerner  
Vice-président adjoint Segment nord-américain